

ORDRE DU JOUR DE LA COMEX DU 30 MARS 2023

De 14H00 à 17h00 (salle 1 de la MDPH)

1.	Adoption du compte de gestion 2022,
2.	Adoption du compte administratif 2022,
3.	Affectation du résultat 2022,
4.	Adoption du budget primitif 2023,
5.	Adoption de la convention entre le Conseil Départemental et la Maison Départementale des Personnes Handicapées permettant le versement de la subvention annuelle 2023,
6.	Conclusion d'une convention de partenariat entre l'EPNAK Poitiers et la MDPH 86,
7.	Durée des notifications en situation d'amendement Creton,
8.	Adoption du Règlement Intérieur de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées,
9.	Présentation des travaux du Comité Départemental de Suivi des Listes d'Attente Adultes réuni le 25 janvier 2023 et changement de dénomination du CDSL A,
10.	Adoption du projet de logo de la MDPH,
11.	Présentation du plan d'action du Conseil Départemental faisant suite aux Etats Généraux du Handicap et recrutements complémentaires,
12.	Questions diverses